



JURISADOM



Piloter efficacement le Comité d'Entreprise

Présentation :

Le président du CE doit remplir une mission complexe : proposer, organiser et animer les réunions et procédures de consultation sur la marche générale de l'entreprise, tout en restant le garant du dialogue social dans l'entreprise et en prévenant les risques de délit d'entrave. Cette formation vous permettra d'acquérir toutes les connaissances pour exercer votre fonction sereinement.

Organisation :

Durée : 2 jours (14 heures)

Tarif : 950€ Nets de taxes/ jour de formation, quel que soit le nombre de participants.

Public concerné : Responsable RH/juriste droit social/dirigeant d'entreprise

Les + JURISADOM

Formation conçue avec un vocabulaire clair et accessible

Cas pratiques et mises en situation concrète

Objectifs de formation

Connaître le rôle de président du CE et l'exercer efficacement

Connaître les prérogatives du CE : identifier le rôle et les missions confiées au CE, les règles de fonctionnement du CE

Programme

1^{ère} partie : Le rôle du Président du CE

L'organisation des réunions

Calendrier de travail et périodicité des réunions,
Fixation de l'ordre du jour et envoi des convocations,
Animer les débats et gérer les situations de blocage et de crise,
Procès-verbal de réunion.

La consultation du CE

Différence entre informer le CE et consulter le CE,
Qui a le droit de vote ?
Sur quelles thématiques le président doit-il demander l'avis du CE ? Comment procéder au vote ?

Collaboration Président - CE :

Comment travailler ensemble ?

3^{ème} Partie : Gérer les conflits

Refus de donner un avis, suspension de séance
Déclaration préalable
Demande de confidentialité : faire respecter la confidentialité et le secret professionnel
Demande de réunion extraordinaire
Droit d'alerte et experts
Saisie de l'inspection du travail

2^{ème} partie : Président du CE et responsabilité

Le délit d'entrave : limiter les risques et évaluer les conséquences

Les enjeux juridiques

Responsabilité civile
Responsabilité pénale